



PROJET D'APPUI RÉGIONAL À L'INITIATIVE
POUR L'IRRIGATION AU SAHEL



TERMES DE RÉFÉRENCE

**Atelier régional de mise en cohérence
des démarches et outils de mise en
œuvre des activités de formation du
27 au 29 février 2023**

Décembre 2022

I. PRÉSENTATION DU PARIIS

Le Projet d'Appui régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS/SIIP) financé essentiellement par la Banque Mondiale à hauteur de 170 millions de dollars EU, a été approuvé le 05 décembre 2017 par le Conseil d'Administration de la Banque, faisant du PARIIS une réalité. Il est mis en vigueur, depuis 2018 dans 6 pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) et coordonné au niveau régional par le CILSS.

Le PARIIS vise **l'amélioration de la capacité** des parties prenantes à développer et gérer l'irrigation et à accroître les superficies irriguées en utilisant une approche régionale basée sur les solutions dans les 6 pays du projet. Les résultats du PARIIS doivent contribuer à l'atteinte de l'objectif de haut niveau de l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (2IS) qui est « une agriculture irriguée en expansion, productive, durable, rentable, créatrice d'emplois et assurant la sécurité alimentaire au Sahel »

Le concept de solution, selon le Cadre Stratégique pour l'Eau Agricole au Sahel, renvoie à la mise en place des systèmes irrigués, performants et durables. La solution désigne un processus qui combine : (i) des modèles institutionnels et des modalités d'organisation pour le développement et la gestion du système d'irrigation ; (ii) des mécanismes de financement pour le développement et la gestion du système d'irrigation en utilisant un mélange approprié de dépenses publiques, de fonds propres, de redevances, de contributions en nature, de subventions intelligentes, de crédits et de garanties ; (iii) une sélection et une conception judicieuses des technologies adaptées et des infrastructures associées, avec des mécanismes appropriés de contrôle de la qualité, et (iv) des acteurs qualifiés et habilités capables de mettre en œuvre les différentes composantes du processus de manière coordonnée.

Le projet repose sur trois composantes interdépendantes qui sont mises en œuvre en parallèle. Les trois composantes sont étroitement liées et se complètent comme suit :

Composante A : La modernisation du cadre institutionnel contribue directement au renforcement institutionnel et à l'amélioration des capacités de planification par le financement des évaluations de ressources foncières et hydriques et des systèmes de production locaux dans le cadre du ZIP¹, ainsi que du renforcement organisationnel en vue de fournir une base pour un développement viable et durable de l'irrigation grâce aux différents types de systèmes d'irrigation.

Composante B : Le financement des solutions d'investissement dans l'irrigation sert de « laboratoire » pour le développement de solutions d'irrigation applicables à l'échelle régionale. La composante B met en œuvre des solutions d'irrigation dans la zone d'exécution du projet en poursuivant deux grands objectifs : accroître les zones irriguées effectivement exploitables et l'intensité des cultures dans la région ; et générer une dynamique et des connaissances suffisantes autour des solutions pour permettre un développement de l'irrigation et une meilleure performance. Ceci contribue directement à augmenter les superficies irriguées grâce à des investissements dans la revitalisation des systèmes d'irrigation dégradés et le développement de nouveaux systèmes.

Composante C : La Gestion des connaissances et la coordination contribuent à l'ODP par la capitalisation des connaissances, la mise en place de solides systèmes de S & E et la garantie de la coordination efficace des activités du projet aux niveaux national et régional.

¹ Zone d'Intervention du Projet

L'ensemble du projet est mis en œuvre selon un processus itératif entre ses trois composantes. L'environnement propice et les outils de planification prévus dans le cadre de la composante A ouvriront la voie à la réalisation des investissements identifiés dans la composante B. Cette dernière met en œuvre des solutions d'irrigation en poursuivant deux grands objectifs : (i) accroître les zones irriguées effectivement exploitables et l'intensité des cultures dans la région de manière à contribuer directement aux indicateurs (a) à (c) de l'ODP et (ii) générer une dynamique et des connaissances suffisantes autour des solutions pour permettre un développement de l'irrigation à plus grande échelle. Les dispositifs et mécanismes de gestion des connaissances de la composante C permettent d'organiser les informations et les enseignements tirés au service des processus de planification et de mise en œuvre des investissements des deux autres composantes. Les acteurs institutionnels et opérationnels des composantes A et B sont impliqués dans les activités de la Composante C.

Le projet comporte des réalisations nationales (investissements) qui sont mises en œuvre par les pays et des activités régionales d'assistance technique aux pays, d'assurance et de contrôle qualité, de suivi-évaluation et de gestion des connaissances conduites sous la responsabilité du CILSS, mandaté par les pays et qui assure également la gestion et la coordination du projet dans son ensemble. Les centres techniques, AGRHYMET et INSAH sont étroitement impliqués dans tous les services d'apprentissage et de gestion des connaissances, dans l'optique de fournir ces services aux États une fois le projet terminé.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA FORMATION

Les documents de préparation du projet et les entretiens ont démontré qu'il existe des capacités de formation technique dans les instituts de formation dans les différents pays, tant pour les études supérieures que pour la formation professionnelle, mais qui ont tendance à être fragmentées et à ne pas se traduire par des plans de formation cohérents. Les ressources de formation sont souvent dispersées, avec peu ou pas de synergie entre les projets et les programmes et une duplication des activités de formation. Aussi, le PARIIS dans son volet renforcement de capacité s'emploie à accompagner les pays à établir des programmes de formation de qualité et durables en développant des modules de formation, du matériel et des outils en utilisant les ressources de formation locales avant de passer aux ressources nationales et ensuite régionales.

L'accompagnement des partenaires stratégiques à travers l'identification des besoins en renforcement de capacité dans les UGP qui a été réalisé a permis d'identifier des besoins de formation qui peuvent être pris en charge par des centres et des instituts de formation. Conformément à la stratégie de renforcement de capacité élaborée dans le cadre du projet PARIIS, un appui est prévu pour soutenir les centres et instituts à même d'assurer la formation des acteurs. La formation professionnelle constitue ainsi l'un des axes de la stratégie de renforcement des capacités, complémentaire aux activités de gestion des connaissances, d'information et d'appui-conseil. Le volet « formation » du renforcement des capacités du PARIIS comprend des activités de formation à visée opérationnelle en relation avec les investissements soutenus par le PARIIS ainsi que des actions de développement de la formation pour les besoins de mise à l'échelle et d'institutionnalisation des solutions d'irrigation.

Dans l'optique d'opérationnaliser les formations, des plans de formations ont été élaborés à travers une approche itérative impliquant aussi les PS, les UGP, et l'URCP. Des différentes rencontres organisées à cet effet, chaque UGP a dégagé des plans de formations mettant en avant ses priorités suivant l'état d'avancement des sous-projets. Un plan régional de formation a été élaboré à la suite permettant d'optimiser les actions de formation par le regroupement des certaines formations sous

l'égide des PS. Cette dynamique a permis une meilleure appropriation des actions de formations par les pays et assuré une cohérence de la mise en œuvre des activités de renforcement de capacité.

Cependant, après plus d'une année de mise en œuvre de cette stratégie un certain nombre de difficultés sont apparus nécessitant un recadrage de l'approche et une remobilisation des acteurs engagés dans les activités formation.

III. Objectifs et résultats attendus

3.1 Objectifs

L'objectif **principal** de cet atelier régional est d'harmoniser les démarches et outils de mise en œuvre des actions de formations dans les UGP.

Les objectifs **spécifiques** sont les suivants :

- Rappeler l'importance des activités de renforcement de capacité dans l'objectif de développement du PARIIS ;
- Faire un état des lieux exhaustif des actions de formations réalisées par chaque UGP, y compris les agences d'exécution ;
- Harmoniser la compréhension de tous les acteurs sur l'utilisation des outils de collecte de donnée sur la formation ;
- Redéfinir un schéma cohérent de suivi des actions de formations (réplications) et de collecte de données ;
- Clarifier le rôle des agences d'exécution dans la collecte des données désagrégée sur les formations (réplications) et la transmission à chaque UGP.

3.2 Résultats attendus

Les résultats attendus de cet atelier régional sont les suivants :

- Les participants sont sensibilisés sur la nécessité de prendre en charge le suivi et la collecte des données sur la formation ;
- Un état des lieux des formations est réalisé par chaque UGP à la date du 31 décembre 2022 ;
- Les pratiques et la compréhension sur l'utilisation des outils de collecte de données sur les formations sont harmonisées ;
- Le schéma directeur des actions de formations (réplications) est explicité ;
- Un plan opérationnel est établi pour la collecte et la remontée des données sur les formations (réplications) des agences d'exécution.

IV. Approche méthodologique

L'animation de l'atelier régional sera basée sur la **méthode interactive et participative**, en plénière et en travaux de groupes à travers des séquences, des échanges, avec des supports numériques appropriés. Toute la démarche sera basée **sur socio-constructivisme avec** focus sur les outils de planification, collecte et de remontée de données.

Les sessions seront préparées et animées par l'expert ingénierie de la formation du PARIIS et les UGP.

V. Profil des participants

L'atelier regroupera une vingtaine de participants impliqués dans la gestion technique des formations (UGP, PS, etc.) et les experts de l'URCP impliqués dans la collecte des données sur les formations.

Il est attendu à cet atelier une vingtaine de participants composés de :

- Pour les UGP, les points focaux renforcement de capacité et/ou les spécialistes en suivi-évaluation ;
- Pour le CILSS : l'équipe URCP et les Représentants des Partenaires stratégiques ;

Liste des participants :

Structure	Participants	Nbre de participants
UGP	Points focaux renforcement de capacité et/ou les spécialistes en suivi-évaluation	2*6=12
CILSS		
PS planification	Représentant	01
PS Type 1 & 3	Représentant	01
PS Type 2	Représentant	01
URCP	Coord régional	01
	Experts	05
Total		21

VI. Planning et lieu de la session de formation

L'atelier s'étalera sur **3 jours calendaires**, du 27 au 29 février 2023 à Bamako au Mali.

VII. Budget de l'atelier

L'activité étant prévue dans le PTBA 2022 du PARIIS régional code C2.4.5.1 Tenir des rencontres régionales de partage et de consolidation des données du projet.

VIII. Agenda indicatif de l'atelier

HORAIRES	ACTIVITÉS	INTERVENANTS
Jour 1		
9 h-9 h 30	Démarrage de l'atelier 1- Discours du coordonnateur du PARIIS 2- Présentation de participants 3- Présentation des objectifs de la l'atelier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonnateur PARIIS
9 h30-10 h 30	Présentation n °1 : Stratégie de renforcement de capacité du PARIIS,	Expert ing de la formation

9 h 30-10 H 30	Discussions sur la stratégie du renforcement de capacité	
10 H30-10 H 45	Pause	
10H45-11 H 15	Etat des lieux des actions de formations et plan de formation 2023	UGP Burkina
11H15-11 H 45	Etat des lieux des actions de formations et plan de formation 2023	UGP Mali
11H 45-12 H 15	Etat des lieux des actions de formations et plan de formation 2023	UGP Mauritanie
12H 15-12 H 45	Etat des lieux des actions de formations et plan de formation 2023	UGP Niger
13H 45 - 13H15	Etat des lieux des actions de formations et plan de formation 2023	UGP Sénégal
13H15 - 13H45	Etat des lieux des actions de formations et plan de formation 2023	UGP Tchad
13H 45 h-14 h 45	Déjeuner	
14H45 - 16 h 30	Discussions sur les états des lieux des formations et plan de formation	Facilitateur
	Jour 2	
8H30-8 H 45	Présentation des outils de collecte de donnée sur la formation	Facilitateur
8H45-9 H 15	Discussion sur les outils de collecte de données	Facilitateur
10H30-10 H 45	Pause	
10H45-12 H 00	Présentation d'un schéma cohérent de suivi des actions de formations (réplications) et de collecte de données	Facilitateur
12H00-13 H 00	Discussion de suivi des actions de formations (réplications) et de collecte de données	Facilitateur
13H-14 H 00	Déjeuner	
14H-16 H 30	Un plan opérationnel est établi pour la collecte et la remontée des données sur les formations (réplications) des agences d'exécution. (Travaux de groupes)	UGPs
	Jour 3	
8H30-9 H 00	Présentation du plan pour la collecte et la remontée des données sur les formations	UGP Burkina
9H00-9 H 30	Présentation du plan pour la collecte et la remontée des données sur les formations	UGP Mali
9H30-10 H 00	Présentation du plan pour la collecte et la remontée des données sur les formations	UGP Mauritanie
10H00-10 H 30	Pause	
10H30-11 H 00	Présentation du plan pour la collecte et la remontée des données sur les formations	UGP Niger
11H00 - 11H30	Présentation du plan pour la collecte et la remontée des données sur les formations	UGP Sénégal
11H30 - 12H00	Présentation du plan pour la collecte et la remontée des données sur les formations	UGP Tchad
12H00-13 H 00	Déjeuner	
13H00-13 H 30	Clôture de l'atelier	Facilitateur

Budget Estimatif

BUDGET PREVISIONNEL PARIIS - Atelier régional de mise en cohérence des démarches et outils de mise en œuvre des activités de formation

27 au 29 février 2023 BAMAKO

DESIGNATION	QTE	COUT UNITAIRE	TOTAL
1-TRANSPORT			
Expert ingénierie de la formation	1	600 000	600 000
UGP- Burkina	2	600 000	1 200 000
UGP- Mali	2	600 000	1 200 000
UGP- Mauritanie	2	900 000	1 800 000
UGP- Niger	2	600 000	1 200 000
UGP- Sénégal	2	600 000	1 200 000
UGP- Tchad	2	900 000	1 800 000
SOUS-TOTAL / TRANSPORT			9 000 000
2-FRAIS DE SEJOURS			
Coordonnateur PRA-ME	5	90 000	450 000
Coordonnateur Régional du PARIIS	5	90 000	450 000
Expert ingenerie de la formation	5	90 000	450 000

Expert Suivi-Evaluation	5	90 000	450 000
Expert Irrigation	5	90 000	450 000
Comptable	5	80 000	400 000
Assistante administrative	5	80 000	400 000
UGP- Burkina	5	80 000	400 000
UGP- Mali	5	90 000	450 000
UGP- Mauritanie	5	90 000	450 000
UGP- Niger	5	90 000	450 000
UGP- Sénégal	5	90 000	450 000
UGP- Tchad	5	90 000	450 000
SOUS-TOTAL / FRAIS SEJOUR			5 700 000
3-FRAIS D ORGANISATION			
Location salle de reunion y compris materiels de communication (retro projecteur)	3	200 000	600 000
Pause café Matin & Soir	75	8 000	600 000
Pause café renforcée	75	14 000	1 050 000
Service d'eau en salle Matin & Soir	150	500	75 000

Fourniture de bureau	forfait	50 000	50 000
Frais de connexion et de communication	forfait	100 000	100 000
Location Vehicule	3	80 000	240 000
Test covid et/ou assurance voyage (Estimation des pers non vaccinées)	4	50 000	200 000
SOUS-TOTAL / FRAIS ORGANISATION			2 915 000
TOTAL			17 615 000